

L'ESSENTIEL 2019



Synthèse du rapport d'activité 2019

Rentrée 2020

Le mot du président



Chaque année, *L'Essentiel* permet de vous présenter en toute transparence nos modes de fonctionnement, nos comptes, et l'utilisation de votre générosité pour nos combats. Mécènes, donateurs, vous êtes nombreux à nous soutenir et nous vous en remercions très sincèrement. France Nature Environnement œuvre chaque jour grâce à ses 3 500 associations et ses 880 000 bénévoles présents dans tous les territoires : vigies pour dénoncer les atteintes à l'environnement, éclaireurs sur les chemins à emprunter.

La crise écologique, sanitaire, économique, sociale que nous traversons est inédite. Nous devons en tirer les leçons et réfléchir au monde de demain, pour redonner de la place à l'ensemble du vivant. Pour cela, notre fédération va plus que jamais mettre en avant des solutions testées et approuvées par nos membres et d'autres acteurs au-delà du champ environnemental. Notre objectif : proposer des alternatives globales et agir ensemble pour que « vivre dans un monde vivable » soit une réalité. France Nature Environnement explore depuis longtemps la relation entre activités humaines, santé des citoyens et protection de l'environnement. Et en intègre les conséquences sociales et l'accompagnement d'une mutation indispensable.

Ensemble nous sommes plus forts. C'est sur ce mot d'ordre que s'est créée notre fédération il y a 52 ans. C'est ainsi que nous voyons le futur. Votre soutien est plus que jamais précieux. Grâce à vous, nous pouvons continuer d'agir en toute indépendance. Et avec un engagement indéfectible.

ARNAUD SCHWARTZ / PRÉSIDENT DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT



QUI SOMMES-NOUS ?

France Nature Environnement est la fédération des associations françaises de protection de la nature et de l'environnement, fondée en 1968 et reconnue d'utilité publique depuis 1976. Elle représente plus de 880 000 militant·e·s qui s'investissent au quotidien pour imaginer et promouvoir les moyens de réduire notre impact sur la nature, tout en permettant à chacun·e de vivre dans un environnement préservé.

Notre organisation

La fédération se compose de **57 associations adhérentes** qui elles-mêmes fédèrent plus de **3500 associations**, dites affiliées à France Nature Environnement. Les associations adhérentes se réunissent une fois par an au sein de l'assemblée générale.

Le **conseil d'administration** est composé de 24 personnes membres d'une association adhérente, élues pour 3 ans par l'assemblée générale. Il choisit, parmi ses membres, un **bureau de 8 personnes maximum**, composé d'un·e président·e, de vice-président·e·s, de secrétaires nationaux, d'un·e trésorier·e et d'un·e trésorier·e-adjoint·e, renouvelé tous les ans. Le bureau exécute et met en œuvre les décisions du conseil d'administration.

L'**équipe de 42 salarié·e·s** participe à la mise en œuvre des orientations décidées par le bureau et le conseil d'administration, en étroite collaboration avec plus de **180 bénévoles** issu·e·s du mouvement et s'impliquant au niveau national pour générer l'expertise, représenter la fédération et déterminer ses orientations politiques.

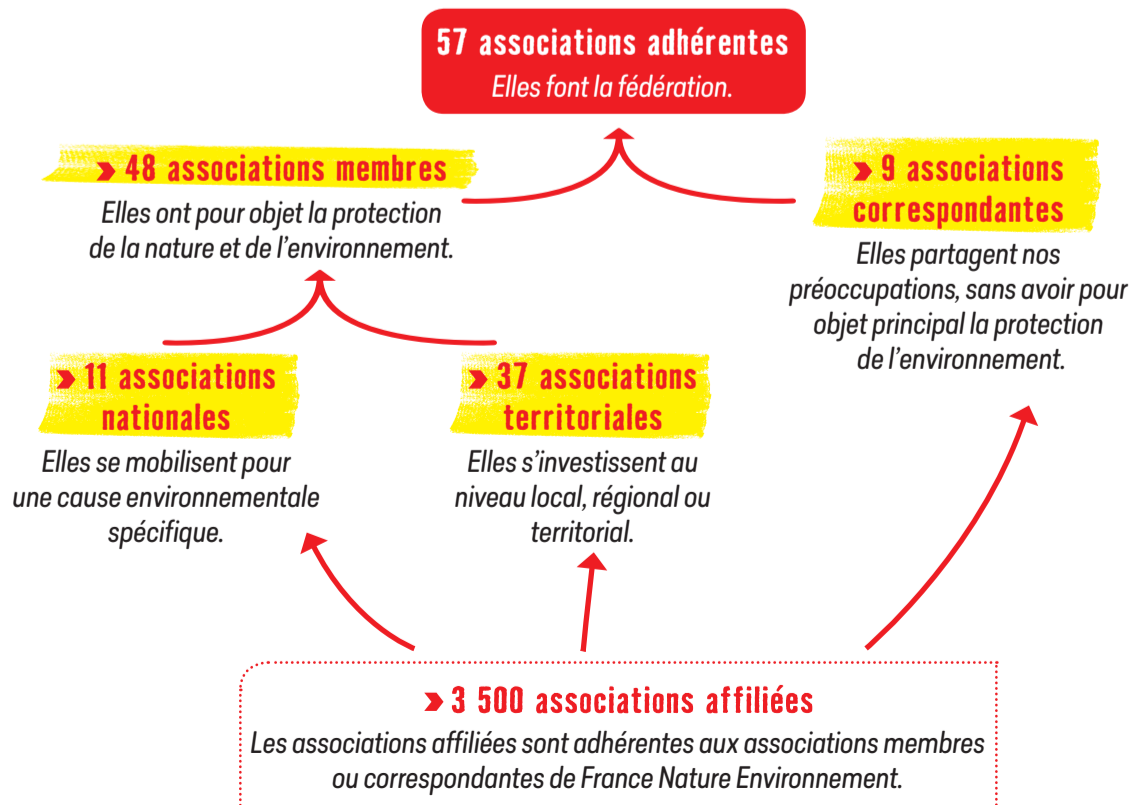
Ce qui nous caractérise

- Un **spectre large d'expertises** (eau, énergie, biodiversité, déchets, océan, mers et littoraux, agriculture, forêt, santé, risques industriels, villes et territoires, juridique, éducation à l'environnement) permettant une approche à la fois fine et globale des enjeux ;
- Une **présence à chaque échelon** territorial qui apporte une prise forte avec les réalités du terrain, la diversité de ses problématiques et des réponses à apporter, en métropole comme en outre-mer ;
- Une implication dans toutes les dimensions de la **démocratie environnementale** : information, participation aux instances de concertation et recours à la justice pour faire respecter le droit, si nécessaire.

Nos interlocuteurs

- Les **citoyens** pour les sensibiliser et les inciter à se mobiliser à nos côtés ;
- Les **décideurs** politiques et économiques pour les convaincre d'adopter des solutions à la fois plus respectueuses et plus vertueuses pour l'être humain et son environnement ;
- Les **organisations de la société civile** des champs environnemental, social et de la solidarité pour construire et partager nos plaidoyers ;
- Les **scientifiques** pour nous nourrir réciproquement de leurs travaux et de notre champ d'expérience varié, pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux.

Pour réaliser nos actions, nous sollicitons des appuis publics et privés, sans jamais renier notre ambition et notre indépendance. Nombre de nos combats ne pourraient être menés sans le soutien indéfectible de nos donatrices, donateurs et mécènes.



NOS FINANCES

L'année 2019 a permis de poursuivre la politique de redressement engagée en 2018, avec une diminution des dépenses de fonctionnement et un accroissement de nos ressources. C'est le fruit d'une modification profonde de notre organisation, pour nous rendre plus efficace.



JÉRÔME PARTOS /
TRESORIER DE
FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT



Être plus résilients ET plus agiles. C'est la ligne directrice que France Nature Environnement s'est fixée dès 2018, et qui porte ses fruits. En témoigne notre bilan financier en 2019, avec un résultat positif qui compense les pertes des années précédentes. Ce bon résultat traduit la poursuite de l'effort engagé en vue d'une meilleure maîtrise des dépenses. Il traduit également l'effort engagé en matière de diversification de nos ressources et l'importance de l'appel public à la générosité, grâce au mécénat et aux dons des particuliers, notamment via leur choix d'affecter à FNE un montant toujours plus important de produits d'épargne solidaire (cf. page 3). Nous y voyons l'expression des préoccupations croissantes de la société civile en matière d'écologie et d'environnement et d'une confiance durable accordée à France

Nature Environnement pour porter leur voix et agir concrètement. Ceci a permis de renforcer le soutien à nos adhérents, associations territoriales notamment, et de mettre en avant leurs compétences et leurs expertises. Le résultat réalisé permet à la Fédération de poursuivre la mise en place d'outils de gestion optimisés et d'aborder de manière plus efficace les enjeux et actions liés à l'urgence climatique et à la protection de l'environnement. Mécènes, donateurs et donatrices, votre soutien est toujours primordial dans une période où ces sujets doivent être plus que jamais au cœur des débats. Etre à la hauteur de votre confiance nous engage sur le long terme."

Des comptes certifiés

Reconnue d'utilité publique depuis 1976, les comptes de France Nature Environnement sont certifiés par un commissaire aux comptes indépendant, assermenté, qui a le devoir de dénoncer toute irrégularité. Retrouvez d'autres éléments financiers dans notre rapport d'activité 2019 sur fne.asso.fr ou sur simple demande au 02 38 62 44 48.

VOTRE ENGAGEMENT EN 2019

L'année 2019 a été marquée par l'amplification des mobilisations citoyennes pour le climat, la préservation de la biodiversité ou contre les pesticides. Cette volonté collective d'agir pour l'environnement s'est aussi traduite par un soutien grandissant de votre part. Un témoignage précieux de votre confiance en la capacité de France Nature Environnement à mener les combats qui s'imposent et de votre engagement pour trouver à nos côtés les solutions pour vivre dans un monde viable.

En 2019, le montant des dons et libéralités (legs, donations et assurances-vie) s'est élevé à 452 491 €, soit une augmentation de 11 % entre 2018 et 2019. Donateurs ponctuels ou mensuels, bénévoles choisissant d'abandonner leurs frais sous forme de don (18 000 € en 2019), détenteurs des produits bancaires solidaires tels que ceux du Crédit Coopératif et du Crédit Mutuel : votre générosité et votre fidélité s'expriment de bien des manières et ont été essentielles à la réussite de plusieurs de nos actions au service de la défense de la nature et de l'environnement. Grâce à votre engagement à nos côtés, nous pouvons agir de manière pérenne, en toute indépendance, pour défendre un monde viable.

Emplois des dons, libéralités et mécénat

En 2019, les combats soldés par de belles victoires n'ont pas manqué. Des combats au long court qui n'auraient pu être menés sans la générosité des donatrices et donateurs et de nos mécènes.

Grâce aux dons, libéralités et mécénats, nous avons ainsi pu agir :

- Pour la **préservation de la biodiversité**, la protection des aires protégées terrestres ou marines, mais également d'espèces en danger comme les dauphins victimes de certaines techniques de pêche, les loups, les ours, les lynx ou encore l'oiseau sauvage.
 - Pour une **transition de nos mobilités** vers des modes plus respectueux de l'environnement, avec notamment le travail accompli sur la loi d'orientation des mobilités adoptée à l'automne 2019 ou d'autres projets plus spécifiques, comme l'intégration de la mobilité durable dans la construction des territoires de demain, du plus urbain au plus rural.
 - Pour un **nouveau modèle agro-écologique**, plus respectueux de notre alimentation, de notre santé, et de celle des agriculteurs, et surtout bien plus durable. Réforme de la PAC, sortie des pesticides, alimentation ont été autant d'occasions de promouvoir un changement radical de modèle permettant de traiter le problème à la racine.
 - Pour une **réduction à la source des déchets**, en favorisant le changement des pratiques existantes dans nos modèles de (sur)production et de (sur)consommation, pour lutter par exemple contre le gaspillage alimentaire ou textile. Notre contribution a été très importante sur le crucial projet de loi sur l'Economie circulaire examiné par les parlementaires à l'automne 2019.
 - Pour la **préservation de la ressource en eau**, victime de toutes parts de pollutions multiples et d'un accaparement irresponsable, au profit d'intérêts particuliers. France Nature Environnement a défendu avec force ce bien commun qu'est l'eau, au regard notamment de la santé de toutes et de tous et du dérèglement climatique qui nécessite une gestion partagée de cette précieuse ressource.
- Une partie des dons et libéralités a été affectée à nos actions d'information et de communication : campagnes de sensibilisation thématiques, campagnes de mobilisation digitale, participation et organisation d'événements ouverts au public. Chaque année plus de 2 millions de personnes sont sensibilisées par le mouvement France Nature Environnement à la protection de la nature et de l'environnement. Nous mettons tout en œuvre pour communiquer sur l'urgence de la transition écologique et être force de propositions.

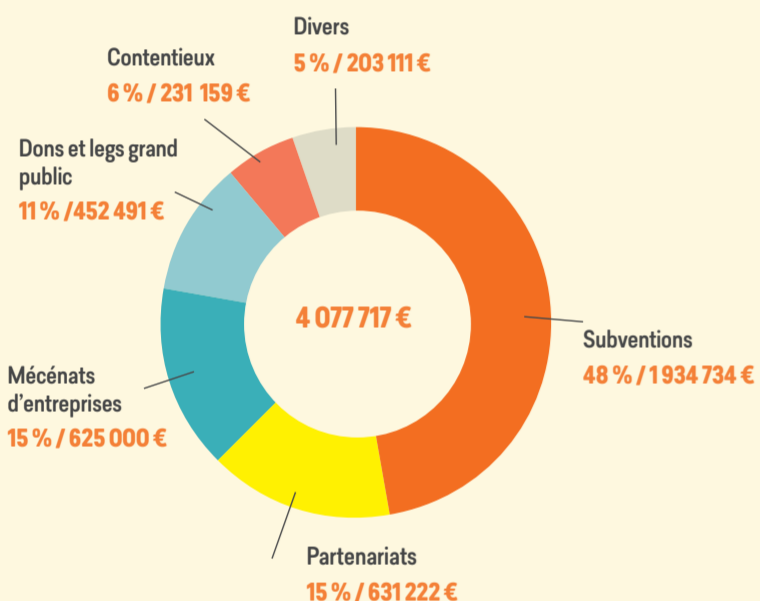
Rien de tout cela ne serait possible sans votre soutien. Toute l'équipe bénévole et salariée de France Nature Environnement remercie chaleureusement ses donatrices et donateurs.

Donner en confiance

Nous veillons à garantir à nos donatrices et donateurs transparence et rigueur dans l'utilisation des fonds qu'ils nous confient. Nos comptes sont contrôlés chaque année par un commissaire aux comptes et notre organisation est labélisée Don en confiance depuis 2012. Ce label est attribué aux organisations qui font preuve d'une bonne gouvernance, d'une gestion rigoureuse et désintéressée, de transparence financière, d'une communication et d'actions de collecte de fonds de qualité.

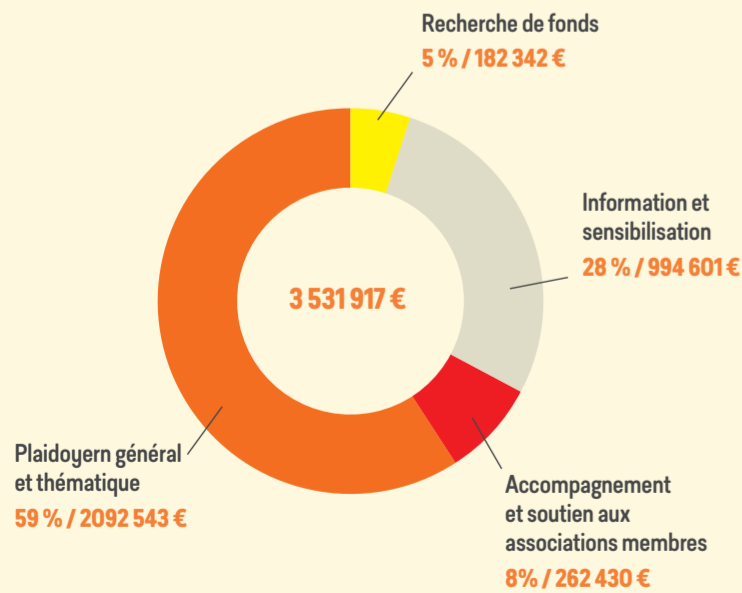


Nos ressources 2019



► La générosité représente donc 26 % des ressources de France Nature Environnement

Nos charges 2019



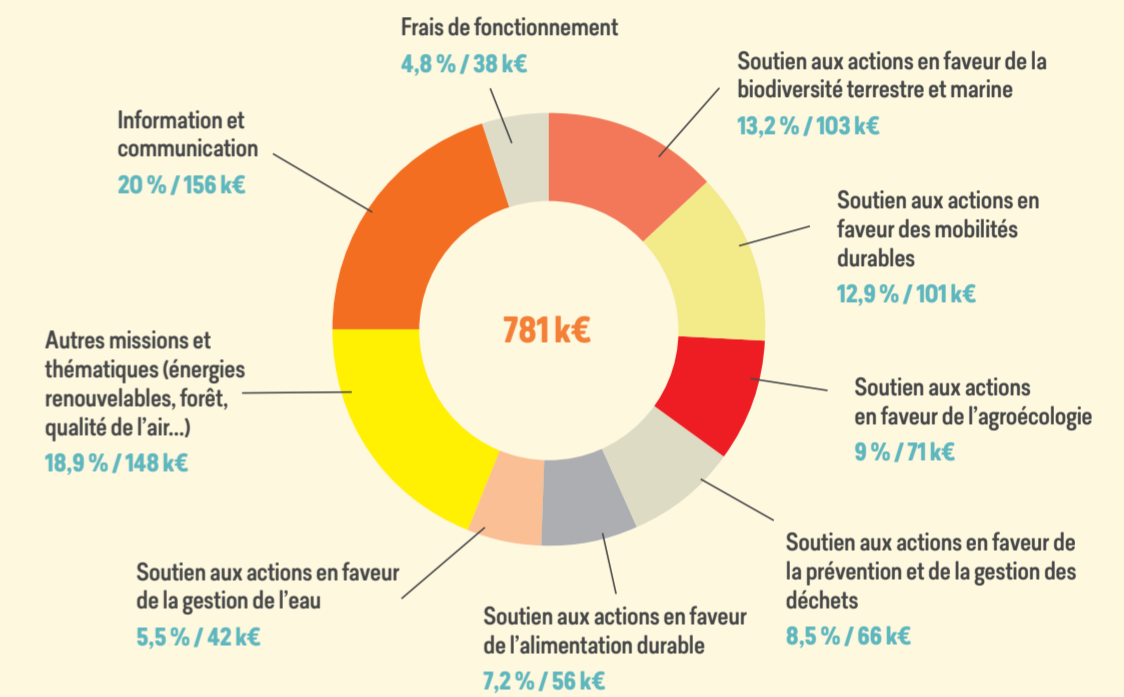
Compte d'emploi des ressources en 2019

Emplois	Emplois de N = compte de résultat (arrondis en k€)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (arrondis en k€)	%	Ressources	Ressources collectées sur N = compte de résultat (arrondis en k€)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (arrondis en k€)
1. Missions sociales				Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		
1.1 Réalisées en France				1. Ressources collectées auprès du public		
Actions réalisées directement	2 321	587	75,2 %	1.1 Dons et legs collectés	452	452
Versements à d'autres organismes agissant en France	2 321			Dons non affectés	439	439
				Dons affectés	3	3
1.2 Réalisées à l'étranger				Legs et autres libéralités		
Actions réalisées directement				1.2 Autres produits liés à l'appel public à la générosité	10	10
Versements à un organisme central ou d'autres organismes				2. Autres fonds privés	625	625
				3. Subventions & autres concours publics	625	625
				4. Autres produits	625	625
2. Frais de recherche de fonds				2. Autres fonds privés		
2.1 Frais d'appel public à la générosité	182			3. Subventions & autres concours publics	634	634
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	48			4. Autres produits	1935	1935
3. Frais de fonctionnement	818	194	24,8 %			
3.1. Frais de communication et d'information	463	156	20,0 %			
3.2. Frais de structure	355	38	4,8 %			
I. Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat				I. Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat		
	3 321				3 975	
II. Donations aux provisions				II. Reprises des provisions		
	210				102	
III. Engagements à réaliser sur ressources affectées				III. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs		
IV. Excédent de ressources de l'exercice				IV. Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		
	546					
V. Total général				V. Insuffisance des ressources de l'exercice		
	4 077				4 077	1 077
VI. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public				VI. Total général		
		781	100			781
				VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		
				Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		
				296		
Évaluation des contributions volontaires en nature (arrondis en k€)						
Missions sociales	1 826			Bénévolat		1 812
Frais de recherche de fonds	25			Prestations en nature		274
Frais de fonctionnement et autres charges	235			Dons en nature		
Total	2 086			Total		2 086

Bilan comptable

Bilan actif	Net en k€ au 31/12/19	Net en k€ au 31/12/18	Bilan passif	Net en k€ au 31/12/19	Net en k€ au 31/12/18
Immobilisations corporelles et incorporelles	71	73	Fonds associatifs et réserves	336	25
Immobilisations financières	16	21	Résultat net de l'exercice	546	311
Actif immobilisé	87	94	Fonds associatifs	882	336
Stocks de la boutique	12	13	Provisions pour risques	159	36
Créances	963	630	Fonds dédiés sur autres ressources		
Valeurs mobilières et disponibilités	1 082	977	Emprunts	80	153
Charges constatées d'avance	34	25	Dettes fournisseurs, fiscales, sociales	707	645
Actif circulant	2 091	1 645	Dettes	946	834
			Produits constatés d'avance	350	569
Total de l'actif	2 178	1 739	Total du passif	2 178	1 739

BILAN DE L'AFFECTATION DES DONS, LEGS ET MECENAT



► Ce graphique détaille la colonne Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public du compte d'emploi des ressources de la page 2.



DEFENDRE LA JUSTICE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Loi mobilité

Promulguée le 24 décembre 2019, cette loi comble un vide historique. Préoccupation majeure des Français et des climatologues, la mobilité n'était encadrée jusqu'à présent que par un empilement de mesures prises au coup par coup ces trente dernières années, sans cohérence avec la nouvelle réalité des territoires. Si France Nature Environnement se réjouit d'avoir pu contribuer à l'adoption de plusieurs dispositifs majeurs, nous appelons désormais les acteurs à s'emparer de cette loi pour une mise en œuvre efficace, collective et ambitieuse.

Le Pacte du pouvoir de vivre : vers une société plus juste

En 2019, dans un contexte de tensions sociales renouvelées et de mobilisations pour le climat, 19 organisations, dont France Nature Environnement, se sont unies pour porter ensemble la convergence de l'écologie et du social. À travers 66 propositions, aujourd'hui portées par 58 organisations, nous souhaitons promouvoir des solutions concrètes pour donner à chacun le pouvoir de vivre. Outre des propositions initiales, le Pacte a produit une contribution pour porter son plaidoyer à l'occasion du débat sur le projet de loi de finances 2020.

DENONCER ET EMPECHER LES SCANDALES SANITAIRES



L'eau, bien commun en danger

Victime d'un cumul d'intérêts particuliers, la ressource en eau est menacée de toutes parts, au détriment de l'intérêt général, de notre santé, de l'avenir de nos territoires et de l'accès à tous à ce bien commun. Après deux ans de travaux, les Assises de l'eau n'ont malheureusement pas débouché sur des mesures suffisamment ambitieuses. Néanmoins, nous avons obtenu plusieurs victoires en 2019. La justice nous a donné raison sur l'illégalité du barrage de Caussade, et l'Etat a demandé sa destruction, malheureusement toujours pas réalisée mi-2020. Nous nous sommes mobilisés avec succès contre l'utilisation de pesticides à proximité de nombreux cours d'eau, laissées à la libre appréciation des préfets.

Lubrizol : un accident emblématique

Le spectaculaire incendie qui s'est déclaré une nuit de septembre 2019 à Rouen, au sein de l'usine Lubrizol, a révélé plusieurs points d'alertes sur la gestion de nos sites industriels. Localement, nos militant·e·s se sont investis pour obtenir toutes les réponses sur ce grave accident. Pour France Nature Environnement, ce drame doit nous alerter non seulement sur la sécurité des sites Seveso et notre accès aux informations, mais aussi sur le démantèlement en cours du droit de l'environnement aggravé par la réduction des moyens humains de contrôle.



Faire respecter le droit de l'environnement

Lorsque des individus, des entreprises, des collectivités locales ou même l'État bafouent le droit de l'environnement, France Nature Environnement n'hésite pas à les attaquer en justice, avec succès près de 9 fois sur 10. En 2019, 214 actions contentieuses ont été engagées par la fédération, souvent aux côtés de ses membres.

NOTRE ANNÉE 2019

ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Aires protégées : en attendant les moyens nécessaires

30 % d'aires protégées d'ici 2030. L'annonce avait été faite par le Président en mai 2019 et confirmée ensuite par le Conseil de défense écologique. Dans les faits, la création de nouvelles aires reste un effet d'annonce tant cette politique est en panne, faute de moyens et de portage politique. Pour la relancer, il nous faudra être particulièrement vigilants en 2020, année d'élaboration de la nouvelle stratégie nationale pour la biodiversité pour la période 2021-2030, chantier d'une importance capitale.



RENFORCER LA VOIX DE LA NATURE ET DES CITOYENS AUPRES DES DECIDEURS

Déchets nucléaires

D'avril à septembre 2019 s'est déroulé, dans une quasi-confidentialité, le débat public autour du Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs. Le sujet amène à projeter l'avenir énergétique de la France bien au-delà de quelques années, mais il met surtout en lumière le fait qu'il devient impératif de définir une gestion organisée, réaliste, sûre et sécurisée de ces déchets. France Nature Environnement s'est investie dans ce débat pour éviter l'adoption des pires solutions, mais s'interroge sur la volonté réelle de transition vers des énergies plus sûres.

EuropaCity : les projets inutiles

L'annonce est tombée le 7 novembre. Le projet de méga-complexe de loisirs et commerces EuropaCity au nord de Paris est abandonné, décision actée lors du troisième Conseil de défense écologique. C'est près d'une décennie de combats collectifs, de contentieux mais aussi de contre-propositions qui se sont ainsi vus récompensés. Si l'abandon de ce complexe inutile est un choix courageux, beaucoup reste à faire. Il nous faut rester vigilants et défendre des alternatives, car la liste de projets de ce type qui pourraient voir le jour reste longue.

Sauver la planète en mangeant

Sujet crucial par ses impacts et son ampleur, le contenu de notre assiette était au cœur du projet fédéral 2019 de France Nature Environnement. Projet qui a notamment pris la forme d'une campagne de sensibilisation, la mission Alimentation, à destination du grand public. Notre combat pour une alimentation et une agriculture saines et justes s'est également poursuivi à travers les échanges autour des décrets d'application de la loi EGalim.



Pour compléter cet aperçu, consultez notre rapport d'activité 2019, disponible sur fne.asso.fr.